

Critères de la recherche :

Mot(s)-clé(s) : gazifère; Portée des mandats : Mandats actifs; Type de lobbyiste : LOBBYISTE\_CONSEIL; Nombre de résultat : 20; Index de la page : 1;

Résultats de la recherche

Consultation du 2022-09-08

Dernière inscription correspondant aux critères

Lobbyistes-conseils (1)	Lobbyistes d'entreprise ou d'organisation (2)		Date d'inscription
Lobbyiste / Client			
<b>Millian, David</b> <a href="#">Avis de modification</a> <b>Gazifère - Gaz naturel</b>	<a href="#">Sommaire de l'inscription</a>	<a href="#">Historique</a>	2022-08-24 <a href="#">Fermer</a>
<b>Mandat :</b>			
Période couverte par le mandat :		du 2020-12-07 au 2022-12-31	
Contrepartie reçue ou à recevoir :		de 10 000 \$ à 50 000 \$	
Objet des activités :		<i>Proposition législative ou réglementaire, résolution, orientation, programme ou plan d'action</i>	
Renseignements utiles :			
Démarches auprès du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles aux fins de modifier de la Loi sur la Régie de l'énergie (c. R-6.01) pour faire reconnaître l'hydrogène à titre de "gaz naturel renouvelable" répondant aux objectifs du gouvernement visant le verdissement du réseau gazier, de manière à permettre à l'entreprise d'offrir de l'hydrogène à ses clients à titre de gaz naturel renouvelable et de le comptabiliser aux fins d'atteindre l'objectif fixé par le Règlement concernant la quantité de gaz naturel renouvelable devant être livrée par un distributeur (c. R-6.01, r. 4.3). Démarches auprès du Ministère de l'énergie et des ressources naturelles dans le but de modifier le Règlement concernant la quantité de gaz naturel renouvelable devant être livrée par un distributeur (c. R-6.01, r. 4.3), afin d'y prévoir des objectifs réalistes de livraison de gaz naturel renouvelable.			
<b>Mandat :</b>			
Période couverte par le mandat :		du 2020-12-07 au 2022-12-31	
Contrepartie reçue ou à recevoir :		de 10 000 \$ à 50 000 \$	
Objet des activités :		<i>Contrat, subvention, autre avantage pécuniaire ou autre forme de prestation déterminée par règlement</i>	
Renseignements utiles :			
Démarches auprès du Ministère de l'Économie et de l'Innovation, du Ministère de l'environnement et du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, pour l'obtention d'aides financières - sous forme de subventions ou de prêts - de la part du gouvernement du Québec afin de permettre la réalisation de projets de gaz naturel renouvelable et d'hydrogène notamment afin de pouvoir desservir les milieux ruraux et les municipalités de l'Outaouais avec divers types d'énergies à faible teneur en carbone, en remplacement de produits pétroliers. Ces aides financières serviront notamment à financer l'achat ou la location de matériels et de services nécessaires au déploiement de telles infrastructures (machinerie, tuyaux, etc.). Cette approche vise à permettre un développement économique industriel régional basé sur des énergies vertes (faible teneur en carbone). Le nom du programme et le montant du financement sont inconnus.			